



COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITÉ
AU CONSEIL COMMUNAL

N/réf. : 10.03.04_2026

No 04-2026 – Séance du 10 février 2026

Boulement du préavis n° 04-2020 (Blonay) concernant une demande de crédit pour l'aménagement d'un cheminement pour piétons à la route de Brent

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente communication, la Municipalité vous informe du boulement du préavis mentionné ci-dessus, soit :

- **Demande de crédit pour l'aménagement d'un cheminement pour piétons à la route de Brent de CHF 700'000.-**

Préavis voté	CHF	700'000.00
Montant dépensé	CHF	659'901.80
Non dépensé	CHF	40'098.20

Comme voté par le Conseil Communal en date du 24 novembre 2020, les coûts liés à ce préavis ont fait l'objet d'un prélèvement partiel au compte « Dotation pour investissements futurs », soit CHF 656'212.10.

Merci de votre attention.

Blonay, le 6 janvier 2026

Délégation municipale : M. Thierry George, municipal

Copie : Bureau du Conseil communal – COGEST - Service des finances

